



Conseil économique et social

Distr. générale
24 août 2012
Français
Original: anglais
Anglais et français seulement

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

158^e session

Genève, 13-16 novembre 2012

Point 4.12.1 de l'ordre du jour provisoire

**Accord de 1958 – Examen de projets de rectificatifs
à des Règlements existants, proposés par le secrétariat**

Proposition de rectificatif 1 à la révision 3 du Règlement n° 90 (Garnitures de frein de rechange)

Note du secrétariat*

Le texte reproduit ci-dessous a été établi afin de corriger la révision 3 du Règlement en alignant les versions en langues anglaise et française sur la version en langue russe. Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration (AC.1) aux fins d'examen.

* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2010-2014 (ECE/TRANS/208, par. 106, ECE/TRANS/2010/8, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.

Paragraphe 4.7, modifier comme suit:

«4.7 ... et au paragraphe 6.1.5 ci-dessous.».

Annexe 11,

Paragraphe 3.3, tableau, sans objet en français.

Paragraphe 4.2.1.2.1.1, sans objet en français.

Paragraphe 4.2.1.2.1.2, sans objet en français.

Annexe 12,

Paragraphe 4.2.1.2.1.1, sans objet en français.

Paragraphe 4.2.1.2.1.2, sans objet en français.

Annexe 13,

Point 4.5.1.1, dans le tableau, première rangée, première colonne, remplacer «Essai du type» par «Type d'essai».
